



Champigny en Rochereau

Le Trait d'Union

Camparochois

N°3
Juin
2018

Édito du Maire

Un hiver sans eau, un printemps avec trop d'eau, et cet été du soleil peut-être. La météo n'est pas facile à prévoir. Nous, à la commune, nous ne pensons qu'à cela : prévoir. Alors, il faut toujours avoir un coup d'avance pour éviter les surprises qui pourraient amputer nos finances. La création de notre commune nouvelle n'a pas engendré de dépenses supplémentaires. Il a juste fallu mettre des priorités et faire en sorte d'apporter un service encore meilleur à nos concitoyens. Malheureusement, tous les investissements que nous avons ciblés sont largement au-dessus de nos moyens. Il faut donc prévoir de les réaliser sur les prochaines années et même au-delà des municipales de 2020.

Vous m'avez ces derniers temps posé beaucoup de questions sur nos finances, pour la voirie, et aussi sur l'article paru dans la presse sur les 126 mille euros de DSC attribués par l'ex-mirebalais. Je souhaite que cette page se tourne rapidement, j'ai cette année comme l'an dernier, tenu à bloquer cette somme tant que la justice sera saisie. Donc, si nous devons rendre cet argent, nous n'en serons pas impactés ; dans le cas contraire nous utiliserons cette somme pour l'accessibilité. Quant à la voirie, c'est une très grande préoccupation. Les coûts sont exorbitants et nos rues sont en très mauvais état. Je vous assure que nous faisons le maximum. Une entreprise est déjà intervenue sur plusieurs rues et cela représente près de 30 000€ pour 4000 m de voirie, à suivre, la route des Rochelles qui sera remise en état cette année.

(Et quelle est cette nouvelle mode de stationner en permanence les voitures sur les trottoirs qui sont je crois utiles aux piétons...)

Parlons aussi de nos écoles où des changements vont impacter parents et enfants à la rentrée.

Tout d'abord, une fermeture de classe est actée cette année. Nous avons déjà envisagé cette fermeture depuis deux ans mais la fusion nous a incités à repousser. N'ayons pas d'inquiétude à ce sujet, cette solution nous apporte un peu d'oxygène à l'école C. Bertaud et nous laisse le temps de nous organiser pour l'avenir.

Ensuite, le conseil a pris deux décisions importantes. La première est de supprimer les TAP (temps d'activité périscolaire) mis en place par le gouvernement précédent qui a créé des inégalités, semé le trouble dans l'organisation des écoles et la gestion des personnels, sans parler des coûts engendrés. La seconde concerne le périscolaire, c'est-à-dire la gestion des garderies et pauses méridiennes. A l'école C. Bertaud, la gestion était assurée par la commune, à l'école A. Dernier, celle-ci l'était par la Communauté de communes de l'ex-mirebalais. Cette situation ne peut être maintenue, puisqu'elle est source d'inégalités dans notre commune ce qui n'est pas acceptable. Le conseil a donc pris la décision que la commune de Champigny en Rochereau prenne en charge complètement le périscolaire sur les deux écoles.

Je veux aussi vous dire mon indignation qui certes n'est pas nouvelle mais je n'arrive toujours pas à comprendre qu'on dépose une dizaine de packs de bières à côté du container à verres, faut-il être imbibé au point de ne pas pouvoir mettre les bouteilles dans le container ? Et quel est ce jeu « très citoyen » que de déposer les sacs de tri sélectif dès que le ramassage vient d'être effectué ?

Qui fait le travail après pour que notre commune soit propre ?

Petite information toutefois, tant que la CCHP n'aura pas pris de décision au sujet des déchets, vous devez continuer à vous rendre dans les déchetteries comme avant la fusion.

Enfin, la société PHILINE a été mandatée pour intervenir sur la commune, ceci pour mettre fin à la prolifération non maîtrisée de chats sur notre territoire. Il vous est fortement conseillé de ne pas laisser vos animaux de compagnie errer dans les rues. Les frais pour les retrouver à la SPA sont conséquents.

L'été approche à grands pas, alors je souhaite qu'avec l'arrivée du soleil, la joie, la santé soient rayonnantes pour vous tous.

Nous sommes à votre écoute mais surtout, prenez soin de vous.

Dominique Dabadie

RAPPEL CONCERNANT L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

- Certaines opérations ne peuvent se faire que dans les bureaux de poste, l'Agence postale n'est pas un bureau de poste.
- Retraits espèces : les retraits sont limités à 350€ par personne, par compte et par semaine. Le retrait ne peut se faire que par les personnes titulaires du compte :
- avec chéquier et pièces d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport...) ou,
- carte bancaire « la banque postale ».
- Pour les retraits faits par un mandataire ou personne mineure, il faut se déplacer dans un bureau de poste.
- Pièce d'identité obligatoire pour :
 - Paiements par chèque (pas de montant minimum)
 - Retraits d'espèces
 - Retraits colis
 - Lettres recommandées
- L'accès au compte client est impossible en agence postale, il faut se rendre directement au bureau de poste.
- Les bureaux de poste les plus proches sont : Neuville de Poitou, Mirebeau et Vouillé.

**Agence postale communale
de Champigny en Rochereau : 05 49 54 61 00**

Horaires d'ouverture :

fermée le lundi

Ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00

les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

et les samedis de 10h00 à 12h00



ENIÈME RAPPEL À CERTAINS HABITANTS

Il est rappelé aux habitants que les sacs jaunes ne doivent pas être sortis sur le trottoir 8 jours avant le ramassage, voir calendrier en mairie pour les dates.

Par contre, à partir d'aujourd'hui la collecte se fera beaucoup plus tôt, voir dans la nuit ; il est donc préférable de les sortir la veille au soir de la date du ramassage.



INVESTISSEMENT

Quelques investissements importants, parmi d'autres, à noter pour notre commune :

• Enfouissement rue de la paix	80000€
• Equipement des écoles	10000€
• Aménagement aire de loisirs	3000€
• Travaux d'accessibilité	
+ études de travaux salle des fêtes et écoles	60000€
• Columbariums pour les 2 cimetières	13000€
• Lampadaires rue des Grassalières	5000€
• Réfection route des Rochelles	80000€
• Etude pour l'aménagement des commerces	

Nos rues et nos routes sont en mauvais état, la société Réparoute intervient pour 30000€, ce qui permet de boucher les nids de poule (photo jointe) et de refaire le revêtement des chaussées.



STOP AUX INCIVILITÉS !

Notre commune essaie de tout mettre en œuvre pour préserver et développer le bien public, or régulièrement des incivilités sont constatées.

Par exemple **jouer au foot sur le toit du gymnase** alors que la commune a réalisé un City stade ! Cet acte de petite délinquance représente une aberration, un délit pénal et surtout un danger.

Chers parents, merci de veiller au respect des lieux publics fréquentés par vos enfants avant la procédure ou l'accident.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



Le 11 novembre est une date qui compte beaucoup dans l'Histoire de la France. L'Armistice commémore un événement de grande ampleur puisque c'est le 11 novembre 1918 que prirent fin les combats de la Première Guerre mondiale.

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, la commune de Champigny en Rochereau organise une exposition didactique ouverte au public. Cette exposition sera présentée aux élèves de l'école Augustin dernier.

Les éléments de l'exposition aimablement mis à disposition à titre gracieux par les Archives départementales de la Vienne se composent de 23 panneaux racontant l'Histoire de « la Grande guerre » ; nous y ajouterons aussi des articles, et des documents. Seront également présentés de nombreux « objets » d'époque ayant servi pendant la guerre (prêtés par des habitants de notre commune).

Des affiches seront proposées aux commerçants et posées sur les panneaux de la commune.

Voir aussi sur le site de la commune dès l'automne : champignyenchereau.com

(Toute personne qui souhaite apporter des objets, documents d'époque... pour étoffer cette manifestation peut nous contacter à : champignyenchereau@gmail.com ou Jean-Yves Vidal au 0685529623).

« CONTER CHAMPIGNY EN ROCHEREAU »

L'année passée la commission communication avait lancé l'idée de faire une exposition sur l'Histoire de nos deux ex-communes. Des problèmes de logistique et autres m'ont empêché de continuer cette préparation. Nous avons déjà fait une réunion, j'ai conservé les noms des participants, et je ne manquerai pas de les rappeler afin de réaliser ce projet. Je pense que l'on va repousser la préparation de cette exposition vers la fin d'année, car nous avons à préparer la commémoration du 11 novembre qui va nous occuper quelque temps.

Jean-Yves VIDAL
Pour tout renseignement
jeanyves.vidal86@gmail.com
ou 0685529623.

ERRATUM

Des erreurs parues dans le bulletin municipal :

Numéro mobile de Didier Quinqueneau : 06 29 33 18 06 (erreur de recopie).

En ce qui concerne les tarifs des salles des fêtes, l'erreur dans l'agenda pour le concours de belote et le numéro en fin de bulletin du docteur Dieulangard, **la faute incombe à l'imprimeur**, mais la commission aurait du re-re-vérifier.

Il n'y a donc pas de concours le 11 octobre, mais bien le 17.

Numéro de tél du Docteur Dieulangard : 05 49 01 00 00, résidant au 11 rue de la paix.

Quant aux salles des fêtes, c'est bien gratuit pour les associations communales, les colonnes de gauche représentent les tarifs été, et les deux de droite les tarifs hiver.

La commission vous demande d'accepter ses excuses, et va doter tous ses membres de nouvelles lunettes !

HUMOUR

Ce qu'on est arrivé à faire avec le téléphone sans fil, est-ce qu'on va le réussir un jour avec les haricots ?

Vie Communale

Vie communale

"LAISSEZ COULER L'EAU"

La rivière est au grand corps de la terre ce que la circulation sanguine est au corps humain. "Si vous arrêtez les fluides, vous détruisez dans l'homme le principe de la vie, et sur la terre vous causez des engorgements, vous faites extravaser les eaux, et vous créez des marais pestilentiels, fléaux de l'agriculture et de l'humanité" (Heurtault-Lamerville, 1790).

Bien qu'elle n'en attribue pas encore clairement la charge, c'est la loi du 14 floréal an XI (4 mai 1803) qui a introduit dans le droit contemporain l'obligation légale de curer les cours d'eau, ainsi que les modalités de l'opération. Selon son article premier, "il sera pourvu au curage des canaux et rivières non navigables, et à l'entretien des digues et ouvrages d'art qui y correspondent, de la manière prescrite par les anciens règlements, ou d'après les usages locaux". Cette prescription avait été reprise par le Code de l'environnement (ancien article L. 215-15) jusqu'à sa modification par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Depuis 2006, un nouveau dispositif a en effet vu le jour, qui s'inscrit dans la mouvance souvent constatée de planification de la protection de l'environnement et de la lutte contre les pollutions, nuisances ou risques naturels et technologiques. C'est aux propriétaires riverains qu'incombe, comme dans la législation antérieure, la tâche de procéder à l'entretien des cours d'eau non domaniaux. Ils peuvent s'acquitter de cette obligation seuls ou en se regroupant au sein d'associations syndicales. Dans cette dernière hypothèse, en conformité avec les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) existants, les opérations envisagées devront être prévues dans des plans de gestion établis à l'échelle d'une unité hydrographique (Art. L. 215-15 du Code de l'environnement), pour assurer l'entretien des cours d'eau, voire leur restauration. Chaque année, ce sujet du faucardement revient au sein des conseils municipaux, et notamment à Champigny en Rochereau dont la traversée par la Pallu nous impose d'en définir l'entretien, afin d'éviter les éternelles inondations qui perturbent très souvent l'écosystème et la pratique de l'agriculture.

Cependant, si cette tâche vous semble difficile à réaliser, sachez qu'il y a possibilité d'adhérer à un groupement de propriétaires de Champigny en Rochereau. Ce dernier mandate un entrepreneur local qui se charge avec des moyens adaptés de faire cet entretien à un coût très raisonnable.

Si vous souhaitez profiter de cette offre, n'hésitez pas à contacter la Mairie afin de vous faire inscrire et en connaître coût et modalités. N'oubliez pas cependant de communiquer vos noms et numéro(s) de parcelle(s) concernées.

Pour information, sachez que l'entretien est de la responsabilité du propriétaire, charge à lui d'en demander la réalisation aux éventuels locataires des parcelles.

Le terme faucardement provient de l'outil utilisé pour cette opération :

Un faucard : Le faucard est une sorte de faux à long manche, manœuvrée à la main ou adaptée à un bateau muni d'un moteur, et qui sert à faucher les herbes des rivières et des marais. Ce nom provient du terme picard « faucher », « faucher » muni du suffixe -ard.



Écoles

C'EST DU FRAIS !

David Guillard sera présent tous les samedis et dimanches matin, place René Cassin (à côté de la boucherie) de début juillet à fin septembre pour nous proposer ses légumes.

Point de vente aussi le vendredi soir à sa ferme des Rochelles.



SILENCE, ÇA TOURNE !

Le temps d'une année scolaire, les élèves de l'école Augustin Dernier se transforment en apprentis réalisateurs, acteurs, preneurs de sons, compositeurs, caméramans,

En effet, grâce à la participation du Pass'art vouglaisien, mais aussi des parents d'élèves, de la commune de Champigny-en-Rochereau et du personnel périscolaire, les quatre classes travaillent sur le cinéma.

L'association "La mouette à 3 queues" intervient depuis le mois de janvier pour former nos cinéastes en herbe. Ainsi la classe de CE1-CE2 de Mme Schiller-Dufour et la classe de M. Ballorain travaillent avec le compositeur Jérémie Baysse sur le ciné-concert, tandis que les deux classes de CM1-CM2 élaborent chacune un court-métrage avec l'assistant-réalisateur Richard Béguier.

Les enfants seront heureux de vous inviter lors du festival Augustin Dernier, le jeudi 14 juin à la salle des fêtes, pour vous montrer leurs productions avec un tas de surprises à la clé!

Mais en attendant, chut, ça tourne!

Vie communale

la visite en-chantée

Mirebalais entre ciel et terre

Champigny-en-Rochereau

visite - spectacle

12 août 2018

La visite en-chantée revient à Champigny en Rochereau sur une seule soirée.
Événement à ne pas rater!
Spectacle assuré, et en plus c'est gratuit.

Organisé par la Corn Corn du Haut Poitou.



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Nos agents municipaux sont en train de s'installer dans leurs nouveaux locaux, encore quelques journées de travaux pour être définitivement chez eux.

Enormément de place dans ces locaux pour travailler, et le matériel est à l'abri des intempéries.

Ci-jointes, les premières photos de l'atelier.

Cyril et son équipe ont magnifiquement arrangé cet espace.

On ne va pas vous narrer les qualités et compétences de chacun d'entre eux, mais sachez qu'ils sont aptes à intervenir dans tous les travaux techniques, de construction, et d'entretien. Travaux qu'ils réalisent avec beaucoup de professionnalisme.

C'est une chance pour notre commune d'avoir des agents toujours prêts à s'investir dans leur domaine respectif, et qui ont aussi un œil grand ouvert vers les techniques du futur.

C'est certain, il va falloir penser autrement dans beaucoup de domaines, et on pourra s'appuyer sur eux.

L'équipe de gauche à droite : Cyril, Willy, Jérôme, « la mascotte », Quentin, Jean-Sébastien (nouvel arrivé depuis le 19 mars) et Thierry. Jean-Pierre était de repos le jour de la photo, nous vous le présenterons dans le bulletin de début d'année 2019.



Associations



APE

Une nouvelle année scolaire est sur le point de se terminer. L'APE a organisé différentes manifestations dont **le Loto des Ecoles et CHAMPILAND** (structures gonflables) dont les bénéfices vont permettre de contribuer aux projets scolaires et d'organiser une grande fête de fin d'année pour nos enfants.

Un grand merci à tous ceux qui y ont participé de près comme de loin, en fonction des disponibilités de chacun.

AVIS AUX PARENTS ET FUTURS PARENTS

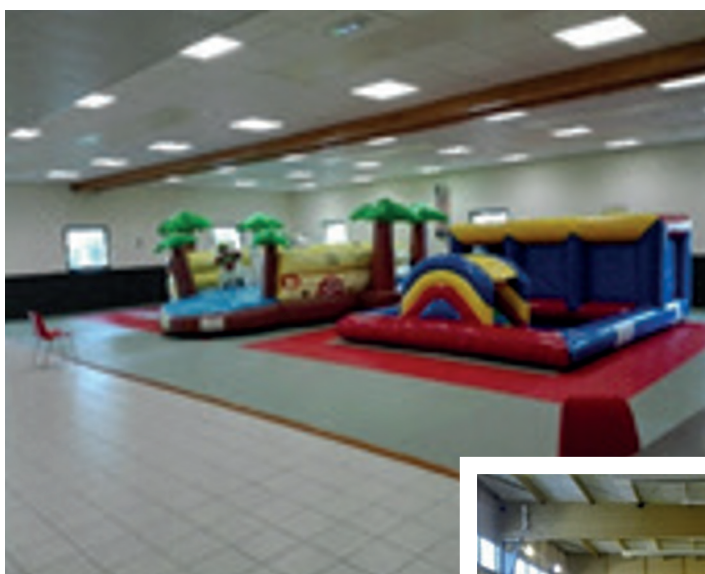
dont les enfants vont être scolarisés, l'APE est toujours avide d'idées et surtout de bénévoles pour organiser ces manifestations qui font le bonheur de nos petits... mais aussi des grands !

Alors on compte sur vous !

Venez nous rejoindre :
apecampignylerochereau86170@gmail.com



Spectacle de magie-ventriloquie offert aux enfants pour Noël



Photos de Champiland



Vie associative

A VOS AGENDAS :

- Assemblée générale de l'APE en septembre 2018 (date qui vous sera précisée dès la rentrée scolaire)

- Vide coffre à jouets : Dimanche 25 novembre 2018

- Fête de Noël : Vendredi 14 décembre 2018

CLUB DES MOULINS DE L'AMITIE

Le club des moulins de l'amitié a pris sa vitesse de croisière avec 96 adhérents.

Diverses activités sont proposées : belote, divers jeux, atelier de gravure, peinture sur soie et broderie.

L'après-midi du mardi est consacré aux jeux de société. Un goûter est servi avec café, thé, chocolat et pâtisseries.

Nous avons assisté les puces des couturières pour leur grand déballage.

Nous assistons aussi les jeunes de la Junior association lors de diverses manifestations.

Le repas du 28 mars a permis de réunir 76 personnes dans une ambiance chaleureuse et dansante ; même M. le Maire a pris plaisir à danser entraîné par Ginette, une de nos anciennes présidentes.

Nous vous donnons rendez-vous pour la fête du pain le 27 mai. Les pains cuits au feu de bois dans le four ancestral seront vendus avec les jeunes de la Junior association.

Nous organisons une journée sortie cabaret le 31 mai à Saint André Goule d'Oie avec visite de la briocherie des Essarts. Le transport est assuré par Grondin voyages.

Nous prévoyons un repas champêtre le 14 juin, puis un repas à thème le 20 septembre.

Nous participerons à la journée des associations le 8 septembre.

Puis en dehors de l'association quelques irréductibles proposent de marcher le samedi matin, RDV donc le samedi à l'aire de loisirs à 9h30.



CHORALE « A BOUT DE SOUFFLE »

Une chorale a vu le jour à Champigny en Rochereau le 2 Février 2018.

Cette chorale est ouverte à tous. Actuellement, nous sommes 28 choristes. Nous nous réunissons tous les jeudis soir, de 18h à 19h30 dans les locaux de l'ancienne école du Rochereau.

Les personnes intéressées peuvent venir assister à une répétition. Nous les accueillerons avec plaisir. Pour tous renseignements s'adresser à **Geneviève MORVAN Tél. : 05 49 54 63 90**

LE BUREAU :

Présidente : Geneviève MORVAN

Secrétaire : Solange BIBARD

Membres : Michèle DUPEUX, Chantal GALINEAU, Catherine MAYET, Marie-France GAUCHER

Vice Présidente : Claude GUILLOT

Trésorière : Chantal PELLERIN

COUSETTE ET CIE

En mars dernier, l'association Cousette & Cie a soufflé sa première bougie. Elle compte désormais plus de 40 adhérents de 6 à ... ans

L'association organise plusieurs rencontres tout au long de l'année :

Chaque semaine, les ATELIERS COUTURE :

Tous les 15 jours, les rencontres et atelier TRICOT-THÉ, 1er et 3ème jeudi du mois – gratuit pour les adhérents.

Une fois par mois, les ATELIERS COUTURE ENFANT et ATELIERS BRICOLAGE et CUSTOMISATION D'OBJET pour les grands et les petits.

Et des journées à thème autour de la couture, de l'échange et des loisirs créatifs...

Planning mensuel, tarifs et inscription sur la page facebook « Cousette & Cie » ou par mail sur demande : cousetteetcie@gmail.com

Le 09 Juin 2018, JOURNÉE COUTURE à thème : « **Mon petit haut d'été** », gratuit réservé aux adhérentes

Le 08 septembre 2018 vous pourrez nous rencontrer à la Journée des Associations, et vous initier à la couture, au tricot...

Le 17 novembre 2018 à l'occasion de la « Semaine Européenne de la Réduction des Déchets », une journée entièrement dédiée au développement du Zéro Déchet par la mise en place d'ateliers divers, Tawashis, Bee's Wrap, réalisation d'essuie-tout lavable, lingettes lavables, sac à vrac....

En février 2019, TROC GRAINES, ou l'occasion de se rencontrer pour échanger et partager nos graines mais aussi nos astuces et conseils jardinage autour d'un café offert par l'association – entrée libre

En Mars 2019, JOURNÉE COUTURE thème non défini

En Avril 2019, TROC PLANTS, sur le même principe que le troc graines, permet d'échanger nos plants, plantes, boutures... ainsi que nos secrets de jardinier, tout en passant un moment convivial autour d'un café offert par l'association – entrée libre

Adhésion annuelle : 15 €

Contact : cousetteetcie@gmail.com

Facebook : Cousette & Cie

PUCES DES COUTURIÈRES

Jolie réussite que cette journée organisée par l'Atelier des pépites et le club des Moulins de l'Amitié!



Vie associative

Le 24 Juin 2018
À 14h30 / SALLE R2B
Vouneuil-sous-biard
GALA DE DANSE

Entrée 10€
* -12ans /5€

présente
**De la Cave
Au Grenier**

Association de danse CHAMPIGNY EN ROCHEREAU

L'AMCR A 30 ANS

A l'occasion de son 30^{ème} anniversaire, L'AMCR met les bouchées doubles.



SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2018



Organisation d'un Moto-Cross semi-nocturne inédit dans le Haut-Poitou.

Retransmission de la course sur écran géant, structures et nombreuses animations pour les enfants, village exposants, restauration, entrée gratuite ...

Clôture par un feu d'artifice.

Merci à la commune de Champigny en Rochereau, Francois et David GUILLARD pour le terrain, Christian RÉAU ainsi que tous les bénévoles sans qui la course n'aurait pas lieu.

*Le bureau
Amicale Motocycliste
Champigny en Rochereau*

UNION FRATERNELLE DES VICTIMES DE GUERRE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 18 mars nous nous sommes retrouvés, les anciens combattants et sympathisants, devant le monument au mort du Rochereau pour la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, et des combats au Maroc et en Tunisie.

La cérémonie a eu lieu en présence de M. Meunier Daniel, maire délégué, d'un adjoint et d'un conseiller, nous tenons à les remercier. Nous regrettons simplement que le message de la préfecture reçu en mairie n'ait pas été transmis à l'un des élus présents afin d'être lu au monument aux morts devant toutes les personnes présentes, ainsi que la fourniture de la sonorisation.

Nous avons ensuite offert l'apéritif à l'ensemble des présents, suivi d'un repas amical

JUNIOR ASSOCIATION

Cet hiver, les jeunes de notre commune ont continué à s'investir et être présents dans les activités associatives :

- Le loto avec Cavale calèche,
- Le marché de Noël avec les aînés et une vente de jus de pommes,
- La préparation de la soirée Théâtre (malheureusement annulée),
- La soirée cinéma-Tacos avec Maxime, animateur du Centre socio-culturel de la Case.

Malheureusement, les moyens humains de La Case ne permettent pas davantage mais il est envisagé, comme en juillet dernier au Baigne-Chat, un chantier-jeunes pour l'aménagement de la cour de l'école Augustin Dernier. Les membres de la commission enfance jeunesse sont très fiers d'eux et remercient tous les adultes qui gravitent autour de ces jeunes investis pour que tout cela soit possible.

RYTHM' & GYM

LE CLUB

Cette saison, notre club a pu compter 194 licenciés répartis sur 2 sites. Champigny en Rochereau et Maillé :

Plusieurs disciplines Gymniques sont ainsi proposées : baby-gym, Gymnastique Acrobatique, Gymnastique Artistique (Loisirs et Compétition), Team-Gym. Cette saison encore, une équipe de 11 gymnastes participera à la 11ème Editions des EUROGYM , en Belgique.

Pour la 1ère fois, notre club était organisateur d'une compétition départementale Loisirs le 1er Avril 2018. Plus de 70 gymnastes des Club de Lusignan, Quincay , Vouneuil sur Vienne et Champigny se sont rencontrés autour d'un programme compétitif commun.

Cette saison enfin, nous avons mis en place les gym-vacances, ouvertes à tous, licencié ou non.

LA TEAM-GYM

Cette année, notre équipe féminine de Team-gym. a participé aux Finales Interdépartementales, obtenant une belle 2nde place, et une belle 3ème place lors de la Finale Régionales.

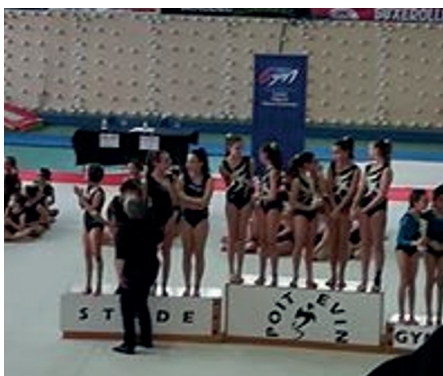
Ainsi, notre équipe Team Gym, dans sa catégorie Découverte Féminine a ainsi décroché son billet pour le Festigym National le 13 Mai prochain à Mouilleron le Captif en Vendée

LES COMPÉTITIONS

Enfin cette saison, nous avons engagé 5 équipes sur les différents plateaux de compétitions départementaux et régionaux. La saison n'est pas terminée et nous espérons encore de très bons résultats.

La Finale Interdépartementale se déroulera à Thouars le 22 avril. Les Finales Départementales le week-end du 19 et 20 Mai à Poitiers.

Nous comptons sur nos équipes pour venir compléter une belle saison 2018 déjà auréolée de plusieurs podiums.



Rythm'&Gym : rythmandgym@gmail.com



EVÈNEMENTS

LE 13 MAI 2018

Finale Nationale de Team-Gym en Vendée

LE 30 JUIN 2018

Gala de fin de saison



DU 14 AU 20 JUILLET 2018

participation aux 11ème Eurogym à Liège en Belgique



LE 8 SEPTEMBRE 2018

Journée des associations

LES 15 ET 22 SEPTEMBRE 2018

Matinées d'inscription

VACANCES DE LA TOUSSAINT

GYM VACANCES (dates et inscription sur le site internet)

COMMISSION FORCES VIVES

La commission Forces Vives, est le lien privilégié entre la commune et les artisans, entreprises, commerçants et professions libérales de Champigny en Rochereau.

Réalisations et projets de la commission :

La commission a élaboré le plan détaillé de notre nouvelle commune qui sera imprimé sur 5 panneaux implantés avant l'été aux 5 points stratégiques de la commune sur lesquels vous trouverez la situation des acteurs économiques (Stade de Champigny, Rue des Courances, Places Pichard, Loiseau et au Puits Robin).

La commission organise un apéritif dinatoire le Vendredi 15 Juin à 19h30 à la Salle des fêtes avec les artisans, commerçants et professions libérales. Moment d'écoute et d'échanges, d'idées avec présentation du projet d'un panneau lumineux pour mieux communiquer et faire connaître nos acteurs économiques.

La commission continue sa recherche de professionnels (commerçants ou autres) désirant s'installer dans les locaux commerciaux disponibles sur notre commune, 1 place Jean Pichard de 50 m², 1 place René Cassin de 100 m² et 9 Rue de la Poste de 50 m².

CONTACT :

champignyenrochereau@gmail.com ou la mairie
05.49.54.61.20

Elus membres de la commission FORCES VIVES : *Thierry Gaudineau, Laurence Théraud, Gérard Touzot, Christian Réau, Jérôme Rabier, Eric Dabadie, Christine Gojosso.*



ALLO COUP DE MAIN

Le Secours Catholique propose sur notre commune un service d'aide à la mobilité. Il s'agit d'aider les plus fragiles pour leurs besoins de déplacement. C'est un transport solidaire qui permet d'accéder aux services de santé ou administratifs, aux institutions et aux commerces.

CONTACT : 07 86 65 94 32

Un bénévole au standard vous mettra en relation avec un chauffeur et gèrera le circuit. Il n'est pas question de remplacer les services existants, aussi, une petite participation vous sera demandée. Les chauffeurs étant bénévoles, cette participation sera reversée au Secours Catholique.

PROXISANTE

Animation Prévention Itinérante

Le camion API bus s'est installé devant la salle de l'Union pour 5 ateliers qui ont été suivis par petits groupes pour une quinzaine de personnes.

Ces ateliers gratuits de 2h hebdomadaires sur 5 semaines, axés sur l'activité physique et la diététique pour favoriser le maintien de l'autonomie des personnes de plus de 60 ans, ont été animés par une équipe de professionnels de santé. Tous ont été très satisfaits de la prestation des précieux conseils prodigués par les professionnels.

Pour ceux qui n'ont pas pu assister à ces ateliers, le bus revient en juin dans les communes voisines, dès que les dates seront connues, la commune le fera savoir par affiches dans les commerces.



ADMR

Depuis le 15 Janvier 2018, les bureaux A.D.M.R ont déménagé. Nouvelle adresse : 12, avenue Général de Gaulle 86110 MIREBEAU Dans les locaux de la maison de santé.

Association ADMR de Mirebeau 12, Ave Général de Gaulle 86110 MIREBEAU 05 49 59 13 06 – 05 49 42 51 33 – info. assomirebeau.fedeB6@admr.org – 06 84 14 10 54

Le 5 Avril dernier, le conseil communautaire du Haut Poitou réuni à Cherves, votait ses différents budgets pour l'exercice 2018.

Un conseil extrêmement tendu, suscitant de la part d'une bonne moitié des élus y siégeant, très inquiets sur l'avenir financier de leur intercommunalité, énormément d'interrogations avec pour résultat un budget voté « au forceps » à une poignée de voix près, largement déficitaire pour sa partie fonctionnement, en raison principalement d'une augmentation prévisionnelle des charges de personnel de près de 600.000 € par rapport à 2017 (merci la fusion), et que seule une large reprise sur les fonds de réserves, dont l'ex-Mirebalais est le principal pourvoyeur, a permis d'équilibrer. Ponction qui, à terme, aura à n'en pas douter des conséquences directes sur nos futurs investissements. Malgré cela, le plan pluriannuel d'investissements initialement prévu reste maintenu, mais pourront-ils être tous réalisés ? C'est une question à laquelle je me garderais aujourd'hui d'apporter une réponse.

Quoiqu'il en soit, pour la partie nord de notre nouveau territoire, qui nous concerne plus particulièrement, pas de remise en cause des principaux investissements prévus avant la fusion (construction d'un ALSH, création d'une pépinière d'entreprises sur le Viennopôle, travaux à l'école de Cuhon, renouvellement des jeux dans les cours des 7 écoles du Mirebalais). On ne peut que s'en réjouir. Les études pour la construction du nouvel ALSH, chantier majeur de ma vice-présidence, qui sera finalement positionné à Mirebeau et non plus à Amberre, vont donc pouvoir être lancées cette année.

Concernant le service Enfance-Jeunesse, dont j'ai la responsabilité, j'ai réussi à faire inscrire au budget la création de 2 postes supplémentaires « d'animateur secteur jeunes » (1 pour le Centre Socio Culturel de la Case à Vouillé, à partir du 1er Juillet 2018 et 1 pour le futur espace jeunes à créer à Mirebeau, probablement pas avant fin 2018), avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, dont la participation financière et pérenne, s'élèvera à plus de 40 % ; deux postes pointés comme indispensables dans les préconisations du diagnostic « Enfance-Jeunesse-Périscolaire-Action Sociale », conduit sur notre nouveau territoire par le Cabinet ELLYX.

Puis, passé ce marathon budgétaire, parmi les différents autres points restant à traiter, est arrivée une question d'une importance cruciale (d'un point de vue moral et financier) pour les 12 communes de l'Ex-Mirebalais, mise à l'ordre du jour par le Président à la demande expresse des 12 Maires concernés et à laquelle il fallait simplement répondre par oui ou par non ; question dont voici textuellement la teneur :

« Il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir délibérer pour autoriser le Président à faire appel du jugement du Tribunal Administratif de Poitiers dans l'affaire Préfète de la Vienne c/la Communauté de Communes du Haut-Poitou (ex-Communauté de Communes du Mirebalais) ».

Jugement éminemment politique qui, faut-il le rappeler, annule la délibération prise à l'unanimité (moins une voix) par le Conseil Communautaire du Mirebalais le 5 Avril 2016 ; délibération qui, conformément aux statuts de notre structure (EPCI à fiscalité additionnelle), octroyait aux douze communes de l'ex-Mirebalais, au titre de la DSC (dotation de solidarité communautaire) une enveloppe globale de 1.000.000 €, dont 126.117 € rien que pour Champigny.

Jugement fort contestable, vécu non seulement comme un camouflet par les élus de cette partie du territoire, voire comme une atteinte à leur pouvoir, mais surtout comme une remise en cause injustifiée et inacceptable de leur probité.

Et là, au moment de passer au vote, comme par enchantement, une douceur trop sucrée sentant bon l'hypocrisie s'est abattue sur le conseil communautaire. Toutes les armes ont subitement été rengainées pour laisser la place au consensus, je dirais même à l'unanimité si l'on excepte l'abstention d'un seul des 58 votants (toujours le même, élu de Mirebeau et seul responsable de nos déboires), alors que les 57 autres mandataient notre Président pour faire appel de cette décision.

Sur la coïncidence des dates de ces deux votes, 5 Avril 2016 / 5 Avril 2018 : pur hasard du calendrier ou clin d'œil du destin ?

Et sur le résultat de ce second vote : Hypocrisie circonstancielle ou solidarité retrouvée entre collègues élus ?

Partant du principe que la solidarité n'est qu'une coalition d'égoïsmes où chacun reste avec l'autre pour se sauver soi-même, la question reste posée, et je laisserai à chacun le soin d'y apporter sa réponse.

Toujours est-il que ces deux votes, parfaitement identiques à deux ans d'intervalle jour pour jour, m'amènent malgré tout à en tirer les conclusions et/ou motifs de satisfaction suivants :

- Que 57 conseillers communautaires sur 58 (notre Président en tête) se rallient à notre cause, en considérant qu'il y a matière à saisir la Cour d'Appel de Bordeaux pour faire annuler le jugement du T.A. est, en la circonstance, un signe extrêmement fort donné à Madame la Préfète.

- Qu'autant d'élus, tenant leur légitimité du suffrage universel, montrent par cet élan de solidarité envers leurs collègues, qu'ils refusent toute remise en cause par l'état de leur gestion, dès lors qu'elle s'inscrit dans le strict respect de la loi, et encore moins que ledit état s'ingère de quelque façon que ce soit dans leurs décisions politiques, est un acte d'émancipation particulièrement courageux qui laisse entrevoir à leur fonction, toujours aussi noble mais de plus en plus difficile à exercer, l'espoir d'un avenir encore possible.

Daniel MEUNIER,
Maire de la commune déléguée de Champigny,
Vice-Président de la C.C.H.P.

Reflets du passé

Cette rubrique vous racontera dans chaque numéro l'histoire du patrimoine de nos anciennes communes

LA POMPE

La rue des Petits Prés s'appelait autrefois la rue de la Pompe, normal puisque s'y trouvait une pompe qui servait à puiser l'eau nécessaire aux habitants de la commune du Rochereau.

Un petit bâtiment était construit au-dessus du puits dans lequel se trouvait la pompe.

La pompe était composée d'une poulie sur laquelle était fixée une courroie sans fin munie de godets.

Lorsqu'on faisait tourner la poulie les godets descendaient dans le puits et se remplissaient d'eau puis en remontant ils se vidaient dans une rigole reliée au tube d'évacuation, l'eau arrivait alors dans les bassins.

Pour cela il fallait monter sur le bâtiment par l'escalier et actionner à la main les manivelles.

Ces bassins comportaient un rebord incliné qui permettait aux femmes qui lavaient, de poser le linge, car toutes les lessives étaient faites autour de la pompe.

Cette pompe fournissait l'eau pour le quotidien des habitants mais aussi pour abreuver les animaux dans les fermes (chevaux, vaches).

L'eau y était puisée aussi pour le traitement des vignes, nombreuses à l'époque dans la région.

Il se disait aussi que les vignerons des villages voisins se servaient de cette eau pour augmenter le volume de leur vin !

Modernisme oblige : les godets et les manivelles ont été retirés et remplacés par une pompe électrique immergée. Les bassins ont été supprimés et un réservoir d'eau a été posé sur le bâtiment.

A côté du 13 rue des Petits Prés, le bâtiment existe toujours avec le réservoir, mais n'est plus utilisé.



A vous de jouer!

LES « CHAMPIGNY » EN FRANCE :



A VOUS DE JOUER !

A vous de jouer!

Champigny en Rochereau

Champigny sur Aube

Champigny en Beauce

Champigny sur Yonne

Champigny sur Marne

Souzay Champigny

Morigny Champigny

Champigny (Marne)

Champigny sur Veude

Champigny les Langres

Champigny la Futelaye

Champigny sous Varennes

AGENDA

JUIN

14 JUIN

**Club des Moulins de l'Amitié
repas champêtre**

Salle des fêtes

24 JUIN 2018

L'Danse Gala annuel

à la salle de spectacle R2B de
Vouneuil-Sous-Biard

30 JUIN

Fête des écoles

**Baptême de l'air des élèves
de CM2**

JUILLET

7 JUILLET

Fête du village

« La Camparochoise »

Aire de loisirs

AOÛT

12 AOÛT

Visite en-chantée

26 AOÛT

Fête des battages

Aire de loisirs

SEPTEMBRE

01 SEPTEMBRE

**AMCR Motocross régional
semi-nocturne**

08 SEPTEMBRE

Fête des associations

Salle omnisports

20 SEPTEMBRE

Club des Moulins de l'Amitié

Repas à thème

Salle des fêtes

OCTOBRE

17 OCTOBRE

Club des Moulins de l'Amitié

Concours de belote

Salle des fêtes

NOVEMBRE

11 novembre :

Commémoration armistice

Exposition

Salle des fêtes

25 NOVEMBRE

APE vide coffre à jouets

Salle des fêtes

DÉCEMBRE

01/02 DÉCEMBRE

Club des Moulins de l'Amitié

Marché de Noël

Salle des fêtes

14 DÉCEMBRE

APE Spectacle de Noël

15 DÉCEMBRE

Repas des Aînés

CHAMPIGNY EN ROCHEREAU.COM

Nous poursuivons la construction
du site de la commune (depuis sa
création : environ 900 vues men-
suelles). Continuez à le visiter et
donnez votre avis à :
champignyenrochereau@gmail.com

La Commission Communication :
Jean-Yves Vidal, Virginie Genet,
Laurence Théraud, Marie-France
Gaucher, Tony Boucher, Christine
Gojosso, Francis Dérison, Thierry
Gaudineau, Frédéric Monzo et
Stéphanie Brouard.

